



Groupe de travail Recrutement Direction d'école, CPAIEN, EMFE 9 janvier 2025

Présentes pour la FSU-SNUipp HDF : Clémence Chaudin, Alessandra Diakhate, Isabelle Hélène

Ce groupe de travail avec les organisations syndicales à l'AEFE permet de faire un point d'étape sur la campagne de recrutement des encadrant·es et formateurs·trices (directeurs-directrices, CPAIEN, enseignant·es maîtres formateurs en établissement) avant les séries d'entretiens. Dans ce type de recrutement à profil, ce GT permet de s'assurer que tous les dossiers ont bien été traités et d'intervenir en amont sur certains dossiers afin d'apporter un nouvel éclairage et de tenter une modification d'appréciation par l'administration.

Malheureusement, certains collègues omettent parfois de nous transmettre les éléments nécessaires au suivi de leur candidature. **Il est en effet indispensable de nous informer de votre candidature** (avec copie du dossier et fiche de suivi complétée). → [Recrutement des détachés sur missions de direction ou de formation](#)

Comment suivons-nous les dossiers ?

La FSU-SNUipp suit les dossiers des candidat·es, adhérent·es, à un poste de directeur·directrice ou de formateur·formatrice pour :

- information des candidat·es à chaque étape du recrutement
- aide à la constitution du dossier
- lecture du dossier s'il est envoyé complètement en sus de la fiche de suivi
- vérification du barème et des critères
- échanges avec le bureau du recrutement : pour connaître les raisons d'une non-sélection, en groupe de travail ou pour précisions après celui-ci ; pour connaître les raisons d'un non-recrutement après entretien, lors de la CCPC ou après celle-ci
- conseils pour l'entretien : avec notre fiche et par téléphone ou par mail

Rappel des critères

Occuper les fonctions de directeur·directrice, maître formateur, conseiller·ère pédagogique **depuis au moins 3 ans**. Une expérience avérée et récente peut cependant être prise en compte si ce n'est pas le cas (3 ou 4 ans maximum).

Pièces exigées : lettre de motivation, CV, rapport d'inspection récent ou conclusions du rendez-vous de carrière sur la fonction demandée et justificatifs des diplômes et certifications.

Il est à rappeler que l'Agence accorde beaucoup d'importance aux avis des rapports d'inspection, ceux-ci devant être excellents, faute de quoi la candidature est écartée des entretiens.

Vœux : attention, il est également rappelé que la formulation de plusieurs vœux (minimum trois) est nécessaire à l'étude de toute candidature pour l'AEFE. L'absence de vœux, ou même la formulation de vœux trop ciblés, sont des arguments avancés par l'Agence pour écarter des candidatures valables des entretiens (voir plus bas).

Avis préalable de l'IA-Dasen

L'AEFE demande l'avis préalable des IA-Dasen pour les candidats déjà en poste.

Comme chaque année, des avis négatifs (par rapport au détachement) ont été émis par certains DASEN qui continuent à souhaiter conserver leurs enseignant-es formateurs-formatrices ou directeurs-directrices, faute de ressources suffisantes localement.

19 avis défavorables ont ainsi été émis par le 06, 27, 44, 77, 78, 93, 94, 95, 973, 976.

L'AEFE confirme que lorsqu'un avis défavorable est émis, la candidature n'est pas retenue.

Cette position de l'Agence fait suite aux injonctions de la DGRH du MEN qui a été claire sur ce point : elle n'accordera pas de détachement en cas d'avis défavorable.

En 2019, à la demande de la FSU-SNUipp, l'AEFE avait accepté de convoquer les candidats à l'entretien, sous réserve d'avoir une réponse favorable rapidement si un recours est effectué. C'est toujours le cas en 2025.

Quant aux avis réservés, ils n'empêchent pas la convocation des candidats aux entretiens.

Non sélection

Nous sommes intervenus sur tous les dossiers que les adhérents nous avaient envoyés pour suivi, en demandant les causes de la non-sélection et en mettant en avant les points forts des dossiers.

Des candidatures sélectionnées aux entretiens l'année précédente n'ont pas été retenues faute d'évolution de leur dossier.

À titre indicatif, voici les principaux motifs invoqués par l'Agence :

- absence de vœu, vœu unique ou en nombre insuffisant, extensions géographiques des vœux trop restreintes
- expérience dans la fonction (directeur ou EMFE) depuis moins de trois ans
- avis réservé de l'IEN et/ou du DASEN
- incohérence entre le poste occupé et les vœux effectués (ex: direction de 4 classes demandant des directions de 30 classes et plus)
- des candidats sur un poste de formateur demandant un poste de directeur et inversement
- expériences de direction trop courtes et dans de trop petites structures (moins de huit classes), ou inadéquation entre la structure demandée (plus de 25 classes) et l'expérience
- candidatures avec un avis défavorable de l'IA DASEN (cf. ci-dessus).

Le barème est en fait purement indicatif et n'entre pas en jeu dans la sélection pour un entretien.

Candidatures

Postes à pourvoir

57 postes publiés en septembre, dont :

- 24 postes de directeurs-directrices
- 8 postes de CPAIEN (dont 3 créations au CSA)
- 25 postes d'EMFE (2 postes fermés au CSA du 18 décembre : Londres et Brazzaville)

Globalement c'est un peu plus que l'année précédente.

Ces postes non parus en septembre seront proposés aux candidats lors des entretiens, dans le cadre de l'extension des vœux, d'où l'importance de formuler des vœux de zones géographiques. On constate régulièrement des candidats proposés au recrutement sur des postes (parus ou non) qu'ils n'ont pas sollicités lors de la saisie des dossiers.

En cas de difficulté à pourvoir un poste (problème de vivier), celui-ci peut aussi faire l'objet d'un nouvel appel à candidature.

Dossiers

320 dossiers saisis en ligne, 281 traités cette année (348 en 2019, 368 en 2020, 252 en 2021, 355 en 2022, 311 en 2023, 246 en 2024).

- **252 dossiers retenus** dans le vivier principal (candidatures prioritaires) dont 47 concernent des personnels déjà en poste à l'étranger (23 expatriés, 2 résidents, 22 contrats locaux).
- 23 dossiers dans le vivier complémentaire (candidatures « non prioritaires » comme les cas de retour en France depuis moins de 3 ans, en disponibilité, plus de 9 ans consécutifs à l'étranger, en cours de contrat expatrié AEFÉ, en 1^e ou 2^e année de contrat résident AEFÉ, en école européenne, ou COM à la date du recrutement).
- 6 dossiers étaient irrecevables.

Parmi les 252 dossiers, 19 avis défavorables ont été portés par les IA-DASEN, et 2 ont un avis réservé.

Voeux

D'une façon générale, les postes les plus demandés sont au Maroc, en Espagne et à Montréal, les moins demandés sont situés en Afrique subsaharienne.

Les postes de formateurs·trices les moins demandés sont : Fianarantsoa, Ouagadougou et Ndjamená.

Les postes de directeurs·trices les moins demandés sont : Moscou et Stuttgart.

Les postes de formateurs·trices les plus demandés sont : Casablanca, Rabat et Madrid.

Les postes de directeurs·trices les plus demandés sont : Montréal, Paterna, Barcelone et Porto.

Entretiens

153 candidat·es sont présélectionné·es et invité·es aux entretiens, soit environ 2,59 candidats par poste. 92 sont des femmes et 61 des hommes.

(Il y en avait 119 en 2019, 152 en 2020, 112 en 2021, 147 en 2022, 156 en 2023, 132 en 2024.)

Déroulement des entretiens :

Les entretiens auront lieu :

- en visio-conférence pour les candidat·es en poste à l'étranger,
- en présentiel pour les candidat·es en poste en France.

Il est évidemment indispensable de bien lire la note envoyée par l'AEFE aux candidat·es convoqué·es aux entretiens.

De la part des personnels ayant déjà travaillé dans le réseau, sont bien sûr attendues des réponses plus précises que de la part des candidats n'ayant jamais fait partie du réseau.

Derniers conseils :

On peut avoir des notes pour sa présentation, par contre il ne faut pas rester le nez dedans à les lire.

Ne pas hésiter à prendre contact avec les collègues qui occupent actuellement les postes que vous avez demandés pour vous renseigner.

Calendrier des prochaines opérations

Entretiens

- du 22 au 28 janvier pour les candidat·es en poste à l'étranger,
- du 29 janvier au 14 février pour les candidat·es en poste en France.

Commission

CCPC de recrutement : lundi 27 février 2025

Comme pour ce GT, la FSU-SNUipp Hors de France informera directement à l'issue de la commission les collègues adhérents qui lui ont demandé de suivre leur candidature.